



CONSEIL PARLEMENTAIRE INTERREGIONAL INTERREGIONALER PARLAMENTARIERRAT

Saarland - Grand Est - Luxembourg - Rheinland-Pfalz -
Wallonie - Fédération Wallonie-Bruxelles -
Deutschsprachige Gemeinschaft Belgiens

Pour une solidarité avec l'Ukraine et une paix durable

Le 24 février marque le début de la guerre d'agression russe contre l'Ukraine qui constitue une violation inacceptable du droit international et qui se prolonge dans la durée. Le Conseil Parlementaire Interrégional saisit cette occasion pour condamner dans les termes les plus forts possible l'invasion militaire non provoquée, injustifiée et illégale de l'Ukraine, un État souverain et démocratique, par la Fédération de Russie.

Cette agression unilatérale et les exactions commises durant cette guerre par la Fédération de Russie témoignent d'un insupportable mépris des droits de l'homme et d'une violation grave du droit international, de l'État de droit et en particulier de la Charte des Nations Unies.

Les représentants des assemblées parlementaires de la Grande Région sont unis dans leur soutien sans faille à l'Ukraine. Ils expriment leur profonde compassion pour le peuple ukrainien qui subit des pertes et des souffrances indicibles. Les attaques ciblées, y compris contre des infrastructures civiles, constituent une violation flagrante du droit international humanitaire et plongent la population ukrainienne dans le désarroi. Le CPI demande avec fermeté que les auteurs de crimes de guerre et d'autres violations graves du droit international ainsi que les représentants gouvernementaux et les chefs militaires soient tenus responsables de leurs actes.

En même temps, le CPI salue la réaction unie de l'Europe et l'énorme solidarité en Europe, et notamment dans la Grande Région, en ce qui concerne l'accueil et l'intégration des personnes fuyant la guerre en Ukraine. L'attaque contre l'Ukraine constitue également une attaque contre les valeurs que défend l'Union européenne, plus particulièrement la paix, la démocratie, l'Etat de droit et le multilatéralisme. Les États membres de l'Union européenne sont aujourd'hui plus unis que jamais pour défendre ces valeurs.

Ainsi le CPI salue également la forte aide politique, financière et humanitaire fournie à l'Ukraine et se prononce en faveur de la poursuite de ce soutien par les États membres de l'Union européenne.

Par la présente déclaration, les représentants des assemblées parlementaires de la Grande Région affirment leur soutien indéfectible au peuple ukrainien et appellent à une paix juste fondée sur le plein respect de l'intégrité territoriale, de la souveraineté et de l'indépendance de l'Ukraine.